

La posture VIGIPIRATE « Transition 2017 – 2018 » s'applique, sauf événement particulier, du 02 novembre 2017 jusqu'au 28 février 2018.

1. Principaux événements sur le territoire national

Novembre 2017

Date	Lieu	Événement	Affluence estimée
1 ^{er} au 5 novembre	Paris - AccorHotels Arena	Tennis : Paris Masters	100 000 sur la période
10 novembre	Paris - AccorHotels Arena	Concert Shakira	20 000
11 novembre	Ensemble du territoire national	Armistice - Première guerre mondiale	
13 novembre	Ensemble du territoire national	Commémoration du 2 ^{ème} anniversaire des attentats de Paris	
11 novembre au 2 janvier	Champs Elysées	Marché de Noël	15 millions
17 novembre au 27 décembre	La Défense	Marché de Noël	
18 novembre au 24 décembre	Metz	Marché de Noël	2 millions
21 au 24 novembre	Paris - Villepinte	20 ^e édition du salon Milipol	25 000
21 novembre	Paris - AccorHotels Arena	Concert Peace N Lovés	20 000
22 novembre	Paris - Parc des Princes	Match Ligue des champions	45 000
24 novembre au 24 décembre	Strasbourg	Marché de Noël	2 millions
24 novembre au 31 décembre	Colmar-Nancy	Marché de Noël	
27 novembre	Paris - AccorHotels Arena	Concert Marilyn Manson	20 000

Décembre 2017

Dates	Lieux	Evènements	Affluence estimée
1 ^{er} décembre	Paris - AccorHotels Arena	Concert Elton John	20 000
7 au 10 décembre	Lyon	Fête des lumières	2 millions sur trois jours
8 au 10 décembre	Paris - AccorHotels Arena	Concert M. Pokora	20 000 par concert
11 décembre	Paris - AccorHotels Arena	Concert Soprano	20 000
12 décembre	Paris	Sommet international sur le climat	

12 au 20 décembre	Ensemble du territoire national	Fête juive d'Hanouka	
23 décembre au 8 janvier	Ensemble du territoire national	Vacances de Noël / grands départs dans les gares parisiennes	
24 et 25 décembre	Ensemble du territoire national	Réveillon et messe de Noël	
31 décembre	Ensemble du territoire national	Réveillon du nouvel An	

Janvier 2018

Dates	Lieux	Evènements	Affluence estimée
2 janvier au 20 février	Ensemble du territoire national	Soldes d'hiver	
19 janvier	Paris - AccorHotels Arena	Concert David Guetta	20 000
25 au 28 janvier	Angoulême	Salon de la BD	200 000

Février 2018

Dates	Lieux	Evènements	Affluence estimée
10 février au 12 mars	Ensemble du territoire national	Vacances d'hiver / grands départs dans les gares parisiennes	20 millions de nuitées dans les stations de ski
10 au 13 février	Dunkerque	Carnaval de Dunkerque	500 000
17 février au 3 mars	Nice	Carnaval de Nice	1 000 000
24 février au 4 mars	Paris	Salon de l'agriculture	600 000 sur la période

Mars 2018

Dates	Lieux	Evènements	Affluence estimée
1 ^{er} au 21 mars	Ensemble du territoire national	Semaine nationale de la francophonie / Journée internationale de la francophonie le 20 mars	
15 au 18 mars	Paris	Ecotrail Paris	10 000
15 au 18 mars	Paris	Salon mondial du tourisme	130 000
16 mars	Paris	Salon du Livre	
24 mars	Bordeaux	Marathon de Bordeaux.	20 000

2. Evaluation de la menace terroriste

2.1. Généralités

La menace terroriste portée par l'*Etat islamique* demeure particulièrement élevée en France et, plus largement, dans les pays occidentaux. Confronté à la perte de son territoire au Levant, sa stratégie originelle de création d'un Califat s'infléchit au profit du soutien de la menace terroriste endogène.

Les actuels revers de l'*Etat islamique* pourraient engendrer, à moyen terme, la dissémination de ses combattants, ou une tentative de reconstitution d'un califat dans une autre zone

géographique. Conscient du caractère stratégique de la bataille médiatique, il pourrait également chercher à constituer dans le cyberspace un « *califat virtuel* » afin de continuer à coordonner et inspirer des attentats.

2.1.1. Evolutions de la menace

La France reste désignée comme une cible prioritaire par les groupes jihadistes. **La menace d'attaques commanditées par l'Etat islamique persiste**, dans la mesure où ses capacités de soutien logistique au profit de ses partisans à l'extérieur perdurent.

Les « revenants » pourraient représenter une menace à moyen terme. Concernant les familles, plus de 500 mineurs de moins de 15 ans seraient présents en zone levantine, soit amenés par leurs parents, soit nés sur place. Avec les femmes, ils représentent près des deux tiers des Français dans cette zone de jihad. Dans l'hypothèse de leur retour en France, les plus âgés d'entre eux constituent un vecteur potentiel de radicalisation et une menace.

Les cibles semblent déterminées sur des critères d'opportunité. Certains lieux ou événements, parce qu'ils constituent une caisse de résonance de premier ordre, représentent des cibles privilégiées : l'ensemble des grands rassemblements et événements à caractère symbolique (grands salons, célébrations religieuses, marchés de Noël, etc.), ainsi que les lieux publics très fréquentés (aéroports, transports urbains, lieux de divertissement, établissements commerciaux, etc.) ou au cœur du fonctionnement de notre société (écoles, hôpitaux, etc.).

2.1.1.2 Principaux modes opératoires employés ou susceptibles d'être employés

La menace évolue en permanence dans ses formes d'expression. Si les modes opératoires les plus simples à mettre en œuvre sont récurrents (attaques à l'arme blanche, véhicules-béliers, etc.), et sont le fait d'acteurs isolés, force est de constater que des petites cellules constituées multiplient les tentatives d'emploi d'explosifs improvisés et privilégient des modes opératoires plus élaborés. Jusqu'à présent, les résultats opérationnels de ces actions demeurent limités, en raison d'un manque de maîtrise technique, comme en témoignent les actions de Londres ou de Barcelone.

Depuis ce début d'année, 12 projets d'attentats ont été mis en échec sur le territoire national. L'analyse des attaques les plus récentes et le suivi de la propagande jihadiste permettent de caractériser les principaux modes opératoires susceptibles d'être employés.

Trois d'entre eux ont été privilégiés ces deux derniers mois :

- **le recours aux armes blanches ou autres moyens sommaires** (marteaux, machettes, etc.) est courant. Ces armes ont été utilisées dans la majorité des attaques en France en 2017. Le 1^{er} octobre 2017, une attaque au couteau a provoqué la mort de deux jeunes femmes sur le parvis de la gare de Marseille Saint-Charles ;
- **les attaques au véhicule-bélier.** Susceptibles d'entraîner un nombre élevé de victimes pour un coût et une préparation réduits, ces attaques constituent un mode d'action fréquent pour *Daech* et ses partisans. Elles sont généralement le fait d'acteurs isolés..
- <http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/07/fiche-recommandations-vehicules-beliers.pdf>
- **le recours aux engins explosifs improvisés à base de TATP¹ ou de matières inflammables (bouteilles de gaz, combustibles liquides).** Plusieurs projets terroristes déjoués récemment indiquent un intérêt accru des acteurs endogènes pour ce mode

¹Triacétone Triperoxide.

d'action qui nécessite le concours de plusieurs personnes. La découverte d'un laboratoire clandestin² à Villejuif, le 6 septembre 2017, ou bien encore, l'attentat échoué dans un immeuble du XVI^e arrondissement par exemple.

- La volonté d'utiliser ce mode opératoire pour piéger des véhicules doit également être prise en compte.. Dans la plupart des cas, les auteurs ne maîtrisaient pas la fabrication artisanale d'explosifs.

Si les trois modes d'action mentionnés ci-dessus ont été les plus fréquemment rencontrés au cours des attaques menées en 2017, d'autres modes opératoires doivent être considérés avec la plus grande attention et sont régulièrement relayés par la propagande jihadiste :

- **les opérations de sabotage.**
- **le risque associé aux sur-attentats.**

Enfin, d'autres vecteurs de menaces pourraient émerger, non seulement en fonction des préconisations de la propagande, mais également de la progression des capacités techniques mises à la disposition des partisans de *Daech* sur le territoire national pour contourner les mesures sécuritaires déployées.

2.1.1.3. La menace terroriste contre les ressortissants et les intérêts français à l'étranger (IFE)

Au-delà des frontières européennes, la menace terroriste demeure particulièrement élevée à l'encontre des intérêts et des ressortissants français dans les régions de l'arc de crise (Sahel, région du lac Tchad, Afrique du Nord, Turquie, Afghanistan) ainsi qu'à leur périphérie..

Les représentations nationales à l'étranger (ambassades, résidences officielles, consulats, instituts, lycées et écoles françaises, emprises militaires) constituent des cibles à haute valeur symbolique pour les groupes armés terroristes. La menace d'agression et/ou d'enlèvements d'occidentaux demeure, notamment sur les sites touristiques ou dans les hôtels, de pays régulièrement aux prises avec les partisans de *Daech*.

Dans le reste du monde, la situation est plus contrastée. Il est important de distinguer la menace terroriste pesant explicitement sur les ressortissants français et occidentaux, de celle, plus incidente, liée à une situation sécuritaire locale dégradée.

3. Adaptation et axes d'effort de la posture Vigipirate « Transition 2017 – 2018 »

La posture VIGIPIRATE « Transition 2017 –2018 » est active à partir du 2 novembre 2017 et s'applique, sauf événement particulier, jusqu'au 30 avril 2018. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée-risque attentat ».

La sensibilisation de la population au signalement de tout comportement suspect, parce qu'elle participe directement à la prévention de tout acte de terrorisme, doit être généralisée. Une fiche de recommandations sur ce sujet est disponible sur le site Internet du SGDSN :

- <http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/07/fiche-signalement-situation-suspecte.pdf>

Plusieurs axes d'effort s'appliquent en matière de vigilance, de prévention et de protection. Ils tiennent compte de la multiplicité des cibles potentielles et de leur dispersion.

²D'importantes quantités de précurseurs d'explosifs, notamment de l'acétone et de l'eau oxygénée, ont été découvertes fortuitement dans un appartement de Villejuif. Elles auraient permis la fabrication de 4 à 5 kilogrammes de TATP.

Les autorités préfectorales évaluent le niveau de sécurité à atteindre pour les différentes activités qui ont lieu dans leur département. Lorsque des éléments objectifs attestent d'une menace particulière sur le plan local, ou dès lors qu'une manifestation ou un événement particulier révèle une vulnérabilité particulière, ceux-ci sont communiqués aux responsables de sûreté des établissements concernés afin de leur permettre d'adapter éventuellement leur dispositif. L'opérateur est responsable des moyens mis en œuvre.

Les transports présentent de nombreuses vulnérabilités structurelles face à la menace terroriste et constituent une cible privilégiée.

Les périodes de vacances scolaires (vacances de Noël, d'hiver et de printemps) engendrent une augmentation importante de la fréquentation des transports collectifs et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

3.1.1. La vigilance au sein des établissements scolaires et universitaires et périscolaire

Les responsables d'établissements scolaires et de l'enseignement supérieur renforcent :

- les échanges d'informations avec les préfetures conformément à l'instruction du 12 avril 2017 ;
- la coopération avec les forces de sécurité intérieure afin d'optimiser par des exercices la mise en sécurité des établissements ;
- la protection face aux attaques cyber.

Une surveillance accrue des matériaux et produits sensibles est recommandée pour détecter rapidement les vols ou disparitions. Il conviendra de mettre à jour les inventaires, notamment dans les universités où les laboratoires mixtes de recherche qui en détiennent.

Lors des voyages scolaires à l'étranger les organisateurs se conforment aux consignes préconisées par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères). Par ailleurs, l'accueil d'étudiants étrangers sur les campus universitaires peut donner lieu, en cas de comportement inapproprié à un signalement *via le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation* (CNAPR).

En matière de prévention de la radicalisation, tout comportement suspect doit être signalé

- <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr> ou 0 800 005 696 (appel gratuit).

3.1.2 Vigilance lors de voyages ou de séjours à l'étranger

Il est recommandé aux Français voyageant à l'étranger d'avoir le double réflexe :

- de consulter la rubrique « *conseils aux voyageurs* » avant leur départ et de conserver les numéros utiles pendant toute la durée de leur séjour ;
- de s'inscrire sur l'application « *Ariane* » quelle que soit leur destination, y compris à l'intérieur de l'Union Européenne. Cette précaution permet à chacun d'être identifié comme présent dans la zone d'attentat et de recevoir des informations pratiques émanant du *centre de crise et de soutien* (CDCS) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Par ailleurs, les Français séjournant à l'étranger doivent s'enregistrer auprès des autorités consulaires afin d'être inscrits au registre des Français établis hors de France, inclus dans le plan d'évacuation de l'Ambassade et joignables en cas de crise et obtenir ainsi toutes les informations pratiques et instructions émanant de l'Ambassade de France.

- <http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>
- <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

4 . La sécurité des systèmes d'information

Une vigilance constante est à porter sur les systèmes d'information. L'application des mesures précisées en annexe 6 doit permettre de faire face aux menaces cyber et restent en vigueur.

Il est à noter que la période des fêtes est souvent une période d'accroissement des attaques. Traditionnellement, cette période est propice à l'échange massif de courriels et une baisse de vigilance, tant des utilisateurs que des équipes de sécurité numérique ; la sensibilisation de tous reste de mise.

Il est préconisé d'effectuer des rappels réguliers sur les risques liés aux « messages piégés », qui constituent le premier vecteur d'infestation virale, notamment de « rançongiciels ».

Il appartient aux organismes de surveiller leurs propres sites et de s'assurer de l'application des mesures proposées dans les guides d'hygiène informatique consultables sur les sites internet de l'ANSSI :

- <https://www.ssi.gouv.fr> ;

5. Efforts de communication

Les logogrammes « *Sécurité renforcée - risque attentat* ». Il est à noter que dix mois après la modification des niveaux d'alerte VIGIPIRATE d'anciens logogrammes « *Alerte attentat* » sont encore affichés dans certains établissements et peuvent être source de confusion pour la population.

Les annexes 5-7 de la présente posture rappelle les différents logogrammes à utiliser en fonction du niveau VIGIPIRATE en vigueur.

Ces logogrammes peuvent être téléchargés sur le site du gouvernement ---

<http://www.gouvernement.fr/vigipirate> et du SGDSN <http://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate>